



Canton de Berne

Les pharmacies se mobilisent contre les chutes

Thierry Philbet

Les pharmacies bernoises organiseront durant tout le mois de mai 2022 une campagne de sensibilisation contre les chutes. L'objectif est de sensibiliser d'une part les professionnels de la santé, d'autre part la population.

Les chutes représentent la cause d'accident la plus fréquente au domicile, dans son jardin ou encore lors des loisirs. Les messages de la campagne bernoise s'adresseront plus particulièrement aux personnes de 65 ans et plus, qui sont les plus à risque, mais aussi à leurs proches.

Cette campagne, qui se déroulera du 1^{er} au 31 mai 2022, s'intègre dans le projet Parachutes, un projet interprofessionnel de prévention des chutes dans le système de soins ambulatoires. Y participent les ergothérapeutes, les physiothérapeutes, les soins à domicile, les pharmacies et le corps médical. Le projet Parachutes existe dans cinq cantons pilotes : Berne, les Grisons, le Jura, Saint-Gall et Zurich.

Prise en charge interprofessionnelle

Tous les groupes professionnels impliqués dans le projet posent toujours les trois mêmes questions d'alerte lors de la première prise de contact avec une personne à risque : Êtes-vous tombé-e au cours des douze derniers mois ? Vous sentez-vous peu sûr-e de vous lorsque vous vous tenez debout ou que vous marchez ? Avez-vous peur de tomber ? Elles permettent de faire

une évaluation rapide du risque de chute et de proposer, le cas échéant, une prise en charge interprofessionnelle afin que des thérapies ou des mesures spécifiques puissent être mises en place.

L'Association des pharmaciens du canton de Berne (ACB) est responsable de la mise en œuvre du projet dans les pharmacies. Elle a conçu les documents d'informations pour les pharmacies bernoises ainsi que pour leur clientèle. Le matériel de communication, disponible à la fois en allemand et en français, a été envoyé durant le mois d'avril à toutes les pharmacies du canton. Il comprend des affiches pour vitrines, des présentoirs de rue et des présentoirs d'intérieur de différents formats, un guide à remettre aux clients ainsi que des fichiers électroniques utilisables sur les sites internet, les réseaux sociaux ou encore les écrans de signalisation numérique des pharmacies participantes.

Des actions individuelles

Le mois d'avril a également été consacré à la formation des équipes officinales, avec comme objectifs d'apprendre à poser les bonnes questions pour évaluer au mieux le niveau de risque de chute, mais aussi de connaître les classes de médicaments à risque (comme les somnifères et tranquillisants, antidépresseurs, antipsychotiques, etc. D'autres médicaments augmentent indirectement le risque de chute en provoquant des vertiges, une baisse de la tension artérielle, une baisse de la vigilance,



une relaxation musculaire, une hypoglycémie, une modification de l'acuité visuelle, etc.) et les autres facteurs de risque de chute, sans oublier les offres de prise en charge à recommander aux personnes concernées.

L'action menée dans les pharmacies est une campagne de sensibilisation. Elle ne fait pas la promotion d'un service ou d'un produit particulier. Les pharmacies seront libres d'associer à cette campagne des actions individuelles, comme une analyse approfondie de la médication pour les personnes à risque, la détermination du taux de vitamine D ou encore une collaboration avec d'autres spécialistes, etc. Certaines officines proposeront même des conseils très approfondis sur la base d'algorithmes (voir encadré).

Pour motiver les équipes officinales, l'ACB organise un concours sur les critères suivants : quelle équipe a créé la vitrine la plus attrayante ? quelle pharmacie a mis en scène le thème dans l'espace de vente de la manière la plus originale ? qui a réussi une belle collaboration interprofessionnelle ?

Vous trouverez de plus amples informations pour les professionnels ainsi que pour la population sur le site www.parachutes.ch.

Adresse de correspondance

Diana Walker
Responsable ACB du projet Parachutes
Courriel : stoppsturz@apobern.ch

Un pilote dans le pilote

En plus de la campagne, l'ACB propose à un nombre limité de pharmacies de participer à un petit projet pilote pour approfondir la thématique autour des médicaments à risque. L'objectif est de sensibiliser et d'impliquer les personnes concernées et d'élaborer des recommandations pour la ou le médecin de famille à l'aide d'algorithmes élaborés scientifiquement. Il est prévu de rémunérer ces conseils à hauteur de quarante francs par cas. Au terme de la campagne, l'ACB recueillera et évaluera les premières expériences pratiques tirées de cette prestation d'un nouveau genre.